



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

commerce

Question écrite n° 50032

Texte de la question

M. Jean Gaubert attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la hausse des prix de la viande. La grande différence entre le prix de la matière première et celui de la viande dans les rayons, dénoncée par l'association UFC-Que choisir, le prouve. S'appuyant sur trois types de viandes, boeuf, porc et volaille, une enquête de l'association, menée entre 1990 et 2008, montre une augmentation successive ces vingt dernières années. Le prix du boeuf en rayons a augmenté de 50 %, alors que le prix payé au producteur de bovins, en même temps, baissait de 15 %. Concernant le porc, sur les 16 dernières années, les prix en rayons ont progressé de 16 % pour le rôti et de 26 % pour l'échine, tandis que le prix agricole du porc baissait de près de 30 %. Pour ce qui est de la volaille, l'étude d'UFC-Que choisir précise que les prix de détail ont augmenté de 40 % alors que les prix agricoles de la volaille ont augmenté de 7 %. Les agriculteurs veulent comprendre pourquoi lorsqu'ils « vendent moins cher », « les consommateurs payent plus cher ». Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour améliorer ce secteur.

Données clés

Auteur : [M. Jean Gaubert](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50032

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mai 2009, page 5023

Question retirée le : 8 septembre 2009 (Retrait pour cause de question identique)